

OBJET : Bilan des acquisitions et des cessions réalisées en 2023

Vu le Code Général des Collectivités territoriales, notamment l'article L2241-1,

Il vous est demandé :

- d'approuver le bilan des acquisitions et des cessions ci-joint,
- d'annexer ce bilan au compte administratif de la Commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, , en décide ainsi.

Le Registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
La Maire,

Luce PANE

NOTE EXPLICATIVE N°11

OBJET : Bilan des acquisitions et des cessions réalisées en 2023

La stratégie foncière de la Ville se développe autour d'un travail fin sur la ville, pour requalifier certains espaces délaissés ou d'habitat insalubre et ainsi reconstruire la ville sur elle-même.

Le patrimoine privé de la Ville est donc en constante évolution au gré des projets d'aménagement. La création de réserves foncières est un travail au long cours nécessaire pour développer des projets sur des terrains inexploités ou difficilement accessibles. De même la Ville travaille depuis de nombreuses années avec l'Etablissement Public Foncier de Normandie (E.P.F.N.) pour l'acquisition de biens et la vente auprès de bailleurs.

Ainsi les rachats à l'E.P.F.N. et les cessions de l'année écoulée sont des biens acquis dans le cadre d'opérations de construction dont le bien bâti n'était pas voué à démolition

3 tableaux sont joints à la présente délibération :

- 1^{er} tableau Rachat par la Ville à l'E.P.F.N pour un montant de 148 473,29 €
- 2^{ème} tableau Cessions de biens réalisées par l'Etablissement Public Foncier de 847 580,24 €
- 3^{ème} tableau Cessions réalisées par la Ville pour un montant de 132 500,00 €

Conformément aux obligations édictées par la Chambre Régionale des Comptes dans le rapport d'observations définitives, qui vous a été présenté le 12 octobre dernier, le présent bilan sera annexé au prochain compte administratif de la Ville.

1 - Rachats par la Ville à l'Etablissement Public Foncier de Normandie (E.P.F.N.) - Bilan de l'année 2023

Nature du bien	Localisation	Identité du cessionnaire	Montant de l'acquisition (TTC)	Montant des frais (TTC)	Montant inscrit au CA	Délibération pour acquisition	Signature de l'acte
Habitation	2 Rue Grainville	E.P.F.N	145 000,00 €	2 827,81 €	147 827,81 €	03/02/2022	01/06/2023
terrain	Rue Denis Papin	E.P.F.N	537,90 €	107,58 €	645,48 €	09/02/2023	20/06/2023

Montant total des rachats par la Ville : 148 473,29 €

2 – Cessions de biens réalisées par l’Etablissement Public Foncier de Normandie en 2023

Nature du bien	Localisation	Identité du cessionnaire	Montant de l’acquisition (TTC)	Montant de la Cession (TTC)	Montant pour l’acquéreur (TTC)	Délibération pour cession	Signature de l’acte
Bâtiments	84 Rue des Epis	3F Normanvie	750 000,00 €	757 891,86 €	340 269,86 €	09/06/2022	23/06/2023
Habitations	Rue Pierre Corneille et Rue Denis Papin	LOGEO SEINE	1 027 000,00 €	1 120 035,86 €	507 310,38 €	09/02/2023	20/12/2023

Montant total des cessions par l’Etablissement Public Foncier de Normandie aux bailleurs : 847 580,24 €

**3 - Cessions réalisées par la Ville
Bilan de l'année 2023**

Nature du bien	Localisation	Origine des propriétés de la Ville	Identité du cessionnaire	Montant de l'acquisition (T.T.C)	Montant de la cession (TTC)	Délibération pour cession	Signature de l'acte
Chantier municipal	Rue Littré	Ville (Opération de remembrement)	Pierre de Seine Sotteville	6 004,46 Francs	130 000,00 €	21/10/2021	22/05/2023
Fonds de commerce	4 Place Voltaire	Monsieur François JACQUES Au Faisan Doré	Madame MAYEUR	62 372,00 €	2 000,00 €	20/10/2022	01/06/2023
passage	Rue Denis Papin	EPFN	Madame FREVAL	645,48 €	500,00 €	09/02/2023	20/06/2023

Montant total des cessions réalisées par la Ville : 132 500,00 €